

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL DE LA ROUGE TENUE, MERCREDI, LE 21 JANVIER 2026, À 14 H, AU 688 CHEMIN DU PARC INDUSTRIEL, RIVIÈRE-ROUGE

PRÉSENCES :

M. Frédéric Broué, président	Ivry-sur-le-Lac, Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Lucie-des-Laurentides
M. Jacques Allard	L'Ascension
Mme Francine A. Bélisle	Lac-Saguay
M. Pierre Bertrand	Huberdeau, Arundel et Montcalm
M. Gaëtan Castilloux	Labelle, La Conception
M. Richard Forget, Substitut	Lac-Supérieur, Lantier
M. Jean-Guy Galipeau	Amherst, La Minerve
Mme Patricia Lacasse	Val-David, Val-Morin, Val-des-Lacs
M. Simon Laplante	La Macaza
Mme Francine Létourneau	Nominingue
M. Marc L'Heureux	Brébeuf, Mont-Blanc
M. Gilbert Therrien	Rivière-Rouge

M. Patrice Lanctôt, directeur général et secrétaire-trésorier et Mme Marlène Perrier, conseillère à la direction générale sont également présents.

ABSENCES :

M. Joël Charbonneau	Mont-Tremblant, Lac-Tremblant-Nord, Barkmere
---------------------	--

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 14 h 00, M. Frédéric Broué, président, constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous.

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1.** Approbation du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2025
- 4. CORRESPONDANCES**
- 5. DÉVELOPPEMENT**
 - 5.1.** PGMR conjoint 2022-2029 suivi
 - 5.1.1.** Bulletin sur les pénalités : déchets, matières organiques et écocentres
- 6. GESTION DES RESSOURCES**
 - 6.1.** Ressources financières
 - 6.1.1.** Dépôt des états financiers préliminaires au 31 décembre 2025
 - 6.1.2.** Approbation des comptes à ratifier
 - 6.1.3.** Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres
 - 6.1.4.** Demande d'aller en appel d'offres
 - 6.1.4.1.** Service professionnel pour la construction du garage
 - 6.1.4.2.** Construction du garage
 - 6.1.4.3.** Transport des matelas
 - 6.1.4.4.** Disposition et traitement des matelas
 - 6.2.** Ressources humaines
 - 6.2.1.** Confirmation pour le poste de superviseur
- 7. OPÉRATION**

- 7.1. Dépôt des statistiques d'enfouissement et de récupération
- 8. **ENVIRONNEMENT**
- 9. **RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**
- 10. **AUTRES SUJETS**
 - 10.1. Adoption du calendrier des séances – année 2026
- 11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 12. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de M. Jacques Allard, il est résolu :

R.4374
26.01.21

D'accepter l'ordre du jour, tel que présenté, en ajoutant les points suivants :

6.1.6 Annuler une mauvaise créance;

6.2.1 Nomination d'un substitut en l'absence du président.

ADOPTÉE à l'unanimité

3. PROCÈS-VERBAL

3.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2025

Sur une proposition de M. Jean-Guy Galipeau, il est résolu :

R.4375
26.01.21

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2025, tel que déposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

4. CORRESPONDANCES

- **Nomination de représentants au CER**
 - Municipalité de L'Ascension
 - Municipalité de Lac-Saguay
 - Municipalité de La Macaza
- **Nomination comité vigilance**
 - M. Alain Otto, représentant, Ville de Rivière-Rouge
 - M. Jocelyn Campeau, représentant de la MRC Antoine-Labelle

5. DÉVELOPPEMENT

5.1. PGMR conjoint 2022-2029

5.1.1. Bulletin sur les pénalités

Dépôt du bulletin sur les pénalités : déchets, matières organiques et écocentres. Ce bulletin a comme objectif d'informer les municipalités des sommes qui auraient été chargées si le système de pénalités était en vigueur. Cet outil permet de connaître les lacunes sur la qualité des matières et continuer la sensibilisation sur les bonnes pratiques « La bonne matière à la bonne place ».

6. GESTION DES RESSOURCES

6.1. Ressources financières

6.1.1. Dépôts des états financiers préliminaires au 31 décembre 2025

Dépôt des états financiers préliminaires pour la période se terminant le 31 décembre 2025.

6.1.2. Approbation des comptes à ratifier

Sur une proposition de Mme Francine Létourneau, il est résolu :

**R.4376
26.01.21**

D'accepter le registre des comptes à ratifier pour la période du 08 décembre 2025 au 13 janvier 2026:

- Du chèque numéro 14280 pour un montant total de 2 991,54 \$;
- Les paiements via AccèsD Internet totalisant la somme de 968 043,95 \$;
- Les salaires pour les périodes P.49 à P.02 du 1er décembre 2025 3 janvier 2026 totalisant la somme de 83 356,81 \$.

Le tout totalisant la somme globale de 1 054 392,30 \$

Je, soussignée Marlène Perrier, conseillère à la direction générale du Complexe environnemental de la Rouge, certifie que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Marlène Perrier, conseillère à la direction générale

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.3. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres

Aucune demande.

6.1.4. Demande d'aller en appel d'offres

6.1.4.1. Service professionnel pour la construction du garage

Sur une proposition de Mme Patricia Lacasse, il est résolu :

**R.4377
26.01.21**

D'aller en appel d'offres sur invitation pour les services professionnels pour la préparation des plans et devis pour la construction du garage.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.4.2. Construction du garage

Sur une proposition de M. Gaëtan Castilloux, il est résolu :

**R.4378
26.01.21**

D'aller en appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour la construction du garage.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.4.3. Transport des matelas

R.4379
26.01.21

Sur une proposition de M. Richard Forget, il est résolu :

D'aller en appel d'offres sur invitation pour le transport des matelas.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.4.4. Disposition et traitement des matelas

R.4380
26.01.21

Sur une proposition de M. Richard Forget, il est résolu :

D'aller en appel d'offres sur invitation pour la disposition et le traitement des matelas.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.5. Protocole pour la disposition de matières par les employés du CER

R.4381
26.01.21

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, il est résolu :

D'accepter le protocole présenté pour la disposition des matières par les employés du CER.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.6. Annuler une mauvaise créance

R.4382
26.01.21

Sur une proposition de M. Pierre Bertrand, il est résolu :

D'annuler le compte à recevoir de l'entreprise KA2 au montant de 509,12\$ et de fermer le compte.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.2. RESSOURCES HUMAINES

6.2.1. Nomination au poste de superviseur

Point retiré.

6.2.2. Nomination d'un substitut en remplacement du président

R.4383
26.01.21

Sur une proposition de Mme Patricia Lacasse, il est résolu :

De nommer M. Marc L'Heureux, substitut lors d'absence du président.

ADOPTÉE à l'unanimité

7. OPÉRATION

7.1. Dépôt des statistiques d'enfouissement et de récupération

Dépôt des statistiques d'enfouissement et de récupération au 31 décembre 2025, ainsi que le comparatif au 31 décembre 2024.

7.2. Demande de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

Considérant que le Complexe a reçu une demande de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre, pour disposer des matières résiduelles de leurs municipalités membres au site, afin de les aider dans l'attente de leur décret pour la construction d'une cellule dédiée à l'enfouissement.

Sur une proposition de Mme Francine Létourneau, il est résolu :

**R.4384
26.01.21**

De collaborer avec la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre et de leur offrir l'opportunité de venir disposer au site des déchets ultimes au tarif des membres du CER en ajoutant des frais administratifs de 10 % en ajoutant la redevance au MELCCFP. Si besoin, de revoir l'entente au 1^{er} décembre 2026.

ADOPTÉE à l'unanimité

8. ENVIRONNEMENT

8.1. Demande de la firme Stratéa pour l'octroi d'un droit exclusif de réalisation d'études pour un projet photovoltaïque

Suite à une présentation au comité consultatif du projet par la firme STRATÉA conseil qui consiste à l'installation de panneau solaire sur le lieu d'enfouissement sanitaire.

ATTENDU QUE le Complexe environnemental de la Rouge souhaite évaluer la faisabilité et la viabilité d'un projet de production d'énergie photovoltaïque sur son site d'enfouissement de Rivière-Rouge.

ATTENDU QUE STRATÉA ÉNERGIE INC., personne morale dûment constituée selon la loi sur les sociétés par action du Québec, ayant son siège au 25 rue Antoine-Lambert, Lévis, QC, G6J 1R2, représentée par Francois Marois, dûment autorisé, a manifesté son intérêt à réaliser des études techniques et financières à cette fin;

Sur une proposition de M. Gaëtan Castilloux, il est résolu :

**R.4385
26.01.21**

D'accorder à STRATÉA ÉNERGIE INC. à titre exclusif, le droit de procéder à des études techniques et financières visant à valider la faisabilité et la viabilité d'un projet photovoltaïque sur le site visé, et ce pour une période d'un (1) an à compter du 23 février 2026 (la «Période d'exclusivité»).

Il est entendu que l'octroi d'exclusivité vise la réalisation des études de faisabilité. Considérant toutefois que STRATÉA ÉNERGIE INC. engagera d'importantes dépenses afin de mener les études préliminaires techniques et financières, le conseil d'administration reconnaît que l'entreprise ayant exécuté ces études devra être privilégiée pour la suite du projet. En conséquence, advenant des résultats d'analyses jugés favorables et dans l'hypothèse où STRATÉA ÉNERGIE INC. décide de procéder au développement d'un projet photovoltaïque sur le site étudié, le Complexe environnemental de la Rouge s'engage à négocier dans le but de conclure en priorité avec STRATÉA ÉNERGIE INC. les ententes requises, incluant une promesse de bail et/ou un bail (ou toute autre entente d'occupation ou d'utilisation du site), selon des conditions à être convenues et sous réserve des autorisations internes et réglementaires applicables.

D'autoriser M. Patrice Lanctôt à négocier et signer, pour et au nom du Complexe environnemental de la Rouge, toute entente d'exclusivité, d'accès au site, de confidentialité et tout autre document requis pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

9. COMMUNICATION

Aucun suivi.

10. INFORMATION

11. RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

- Projet photovoltaïque sur le LES
- Ventilation au site de compostage (mise à jour)
- Suivi demande de subvention dans le cadre du programme PRACIM
- Suivi sur la récupération des polystyrènes
- Offre d'emploi pour le poste de directeur général adjoint

12. DIVERS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

R.4386
26.01.21

L'ordre du jour étant épuisé M. Simon Laplante propose la levée de la séance à 14 h 20.

ADOPTÉE à l'unanimité

Frédéric Broué
Président

Patrice Lanctôt
Directeur général et secrétaire-trésorier
